

tête de la communauté et agira en son nom ¹. En même temps, la viguerie de Romans et la Mistralie de Vienne étaient rattachées à l'archevêché de Vienne et désormais les archevêques de Vienne commenceront ainsi leurs mandements : « Nous archevêque et comte de Vienne, primat et vice-gérant du Saint-Siège dans la Province Viennoise et dans sept autres provinces, abbé de Romans et de Saint-Theudère ».

Simon d'Archiac, cardinal du titre de Saint-Prisque, fut le premier archevêque de Vienne en même temps abbé de Saint-Chef ². Les armes du monastère étaient alors *D'azur au soleil d'or*. Dans l'*Inventaire manuscrit de la Chambre des comptes* ³ il est fait mention, à la date du 3 juin 1329, de lettres du comte de Savoie, Edouard, « portant sursoyance de toutes les poursuites des différents qui estoient entre Albert, seigneur de Faverges, Louis de Rivoire, Berlioz de Foretz, Berlioz de Faverges, Margon et Poulez de Bocsozel et la Communauté de Saint-Chef » ⁴.

Guy Allard ⁵ fait mention d'un hommage du 30 juin 1332, rendu au dauphin de Viennois, Guigues XIII, par les gentilshommes habitant le village de Saint-Chef et ses environs. Cette pièce est curieuse par la liste des noms de ces gentilshommes : Jean, Thomas, Rambaud, Guillaume et Pierre Joffrey, Guillaume et Martin de la Salle, Guillaume Rogier, Pierre, Ronin, Anselme et Jean Faure, Odon, Humbert, Isoard, Pierre Lantelme, Jean et Bert Bermond, Jean Rage, Armand Charbonneau, Jean Bérard.

Nous savons que le 20 juin 1336 Hugues de Loras était prieur majeur

1. Sur cette bulle qui est perdue, voir :

Aymar du Rivail, *Histoire des Allobroges*, p. 453.

Valbonais, t. I, p. 238 ; Charvet, p. 109.

Chorier, t. II, p. 238, et Collombet, t. II, p. 290.

Les nouveaux Bollandistes prétendent que cette bulle est inconnue et doutent de son existence. L'abbé Varnet dit qu'elle fut aux archives de Vienne et transportée à Grenoble aux archives de l'Isère. Nous ne l'avons pas retrouvée.

2. V. Collombet, *loc. cit.*, t. II, p. 190.

3. Archives de l'Isère, *loc. cit.*, f° 1948. Dans la copie déjà citée on lit *Marquet* au lieu de *Margon* et *Poulande* ou *Guillaume* à la place de *Poulez de Bocsozel*.

4. Dans une note mss de l'exemplaire de M. de Rivoire de la Batie du Mss de l'*Inv. de la Chambre des comptes*, il est dit que Guy Allard cite cet acte dans les *Ayeules de Bourgogne* et présente l'événement d'une façon différente :

Le comte Edouard écrivit à ceux qui commandaient ses troupes dans le Viennois : Louis de Rivoire, seigneur de Faverge, Berliou de Faverge, Berliou de Forest, Marquet et Guillaume de Bocsozel, de poser les armes qu'ils avaient portées contre les habitants de Saint-Chef.

5. V. Dict. *jam. cit.*, t. III, p. 537.